



La traçabilité des déchets : les filières de traitement de vos déchets avec Eco-Action-Plus

Grâce à son savoir faire et à ses nombreux partenariats locaux, Eco-Action-Plus vous garantit transparence et traçabilité pour le traitement de vos déchets.



Eco-Action-Plus s'engage à rendre optimales les filières de traitements de vos déchets en laissant l'empreinte écologique la plus faible possible.



A chaque typologie de déchet un traitement adapté.



Eco-Action-Plus travaille le plus localement possible et optimise le traitement des déchets selon la règle de base des 3R :

REDUIRE - REUTILISER - RECYCLER

Le cas échéant les déchets de trop petites tailles, non recyclables, ou souillés sont broyés afin de produire un combustible à haut pouvoir calorifique qui permet d'alimenter les chaufferies industrielles et de remplacer les énergies fossiles.



La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos papiers, archives et cartons avec Eco-Action-Plus

« Le papier et le carton peuvent être recyclés jusqu'à 8 fois sous forme de papier, carton, journal, papier hygiénique, mais au fur et à mesure la fibre de cellulose raccourcie et perd de sa qualité »



Les déchets papiers, archives et cartons sont collectés par Eco-Action-Plus et sont directement broyés sur site.



Ces broyats sont mis en balles de manière à être acheminés vers un centre de traitement partenaire via les Recycleurs Bretons.



Notre partenaire engagé dans une production écologique extraira les fibres de cellulose pour produire du papier, du carton, et des mouchoirs selon la qualité des fibres.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos consommables d'impression avec Eco-Action-Plus

« Les consommables d'impression sont facilement réutilisables s'ils sont maintenus en bon état, dans le cas contraire, le processus suivi est le broyage puis le recyclage des matières pour réutilisation. Ce cycle vise à remettre au producteur et sur le marché les produits reconditionnés sous forme de génériques »



Les consommables d'impression usagés sont collectés et stockés sur site par Eco-Action-Plus

Les flux sont ensuite acheminés vers le site de notre partenaire local où ils sont triés pour reconditionnement ou recyclage matière.

Les consommables d'impression sont soigneusement triés en fonction des marques et de l'état d'usure pour être réemployés ou recyclés (plastique essentiellement) après élimination des poudres.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos lampes avec Eco-Action-Plus

« Les luminaires de types fluocompactes sont soumis à réglementation car ils contiennent du mercure et des poudres fluorescentes hautement toxiques pour l'environnement, mais avec la bonne filière de traitement on peut quasiment tout recycler sur ce type de luminaire, le reste sera incinéré pour valorisation énergétique »



Les déchets lumineux fluocompactes (néons, ampoules fluorescentes, et hors LED et incandescence) sont collectés et stockés sur site par Eco-Action-Plus.

Une fois pleins nos bacs de lampes sont acheminés par notre partenaire RECYLUM pour être traités en centre spécialisé.

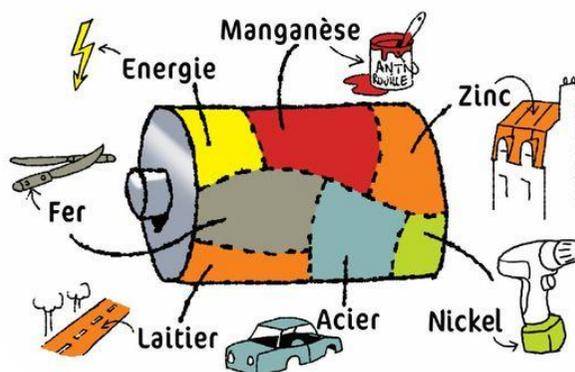
Les luminaires sont démantelés : le verre (88%) est réutilisé pour la fabrication d'autres lampes ; les métaux (5%) sont réintégrés dans la production ; les poudres fluo (4%) sont stockées en centre d'enfouissement ; le mercure (0,005%) s'utilise comme neuf ; le reste est valorisé par incinération.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos piles et accumulateurs avec Eco-Action-Plus

« Les piles et accumulateurs contiennent des métaux lourds et nécessitent un traitement spécial afin d'optimiser la réutilisation de tous leurs composants. Il est indispensable de faire suivre une filière de traitement adéquate aux piles qui peuvent se révéler hautement toxiques pour la nature pendant des années »



Dans une pile, tout est utile :



Les piles usagées sont collectées et stockées en fûts étanches et sécurisés sur les sites d'Eco-Action-Plus.

Les piles sont ensuite acheminées vers le site de notre partenaire Corepile afin d'être triées et traitées en centre spécialisé selon leurs compositions chimiques.

Les piles sont broyées et ses différents composants sont traités par pyrométallurgie, pyrolyse ou hydrométallurgie de manière à ce que chaque matière soit extraite et réinjectée dans les circuits industriels de production.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos DEEE avec Eco-Action-Plus

« Les DEEE selon leur état peuvent être reconditionnés pour un réemploi, ou démantelés et recyclés par type de matériaux ; chaque matière est réintroduite dans le circuit de fabrication. L'environnement s'en trouve ainsi préservé de la pollution mais aussi de l'extraction de matières premières nécessaires à la fabrication des appareils »



Les DEEE sont collectés par Eco-Action-Plus et sont stockés sur site ; ou détruits sur demande pour des raisons de confidentialité.



Nos partenaires effectuent la collecte afin de séparer les éléments pouvant être reconditionnés et les éléments à démanteler pour être recyclés.



Lors du démantèlement les métaux, les plastiques, le verre, et les métaux lourds sont traités pour être réintroduits dans le cycle de fabrication.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos gobelets en plastique avec Eco-Action-Plus

« Les gobelets en plastique selon leurs propriétés chimiques sont généralement en polypropylène (PP) pour les boissons froides ou en polystyrène (PS) pour les boissons chaudes. Lorsqu'ils sont triés ces plastiques se recyclent (par broyage en granulés, puis refonte et moulage) en objets divers comme habitacles de voiture, stylos... pour le PP et cintres, boîtiers Cds... pour le PS.



Les gobelets sont collectés, triés en fonction du type de plastique et compactés par Eco-Action-Plus

Les balles de plastiques sont acheminées vers le centre de traitement de notre partenaire. Le plastique est broyé sous formes de granulés exploitables en production.

Les différents types de granulés sont réintroduits dans le cycle de production industrielle comme matière première secondaire afin d'être travaillés pour devenir de nouveaux objets.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos bouteilles en plastique avec Eco-Action-Plus

« Les bouteilles en plastique selon leurs propriétés chimiques sont généralement en polyéthylène téréphtalate (PET) pour les transparentes ou en polyéthylène haute densité (PEHD) pour les opaques. Ces plastiques se recyclent (par broyage en granulés, puis refonte et moulage) en objets divers comme pulls polaires, oreillers... pour le PET et arrosoirs, tuyaux... pour le PEHD.



Les bouteilles sont collectées, triées en fonction du type de plastique et compactées par Eco-Action-Plus

Les balles de plastiques sont acheminées vers le centre de traitement de notre partenaire. Le plastique est broyé sous forme de granulés exploitables en production.

Les différents types de granulés sont réintroduits dans le cycle de production industrielle comme matière première secondaire afin d'être travaillés pour devenir de nouveaux objets.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos canettes avec Eco-Action-Plus

« Composées d'aluminium et d'acier les canettes sont 100% recyclables et à l'infini car le métal ne perd jamais ses qualités originelles ; c'est pourquoi leur recyclage permet de minimiser l'extraction de matière première chère, polluante, et limitée »



Les canettes usagées sont collectées, mises en balles et stockées par Eco-Action-Plus.

Les balles des canettes sont acheminées chez notre partenaire afin d'être broyées et triées par types de métaux (ferreux et non ferreux).

Les broyats sont réinjectés dans l'industrie métallurgique afin d'être fondus et retravaillés en nouveaux objets de la vie quotidienne.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos DIB avec Eco-Action-Plus

« Le verre est 100% recyclable et à l'infini. En effet ce dernier est broyé en calcin et conserve toutes ses qualités originelles ; ensuite il est réintroduit dans la composition du verre et peut représenter jusqu'à 95% des matières premières entrant dans sa fabrication. La seule limite au recyclage du verre est la couleur, car une fois les différentes couleurs mélangées on ne peut pas récupérer de verre incolore »



Les déchets en verre sont collectés par Eco-Action-Plus et sont stockés sur site.



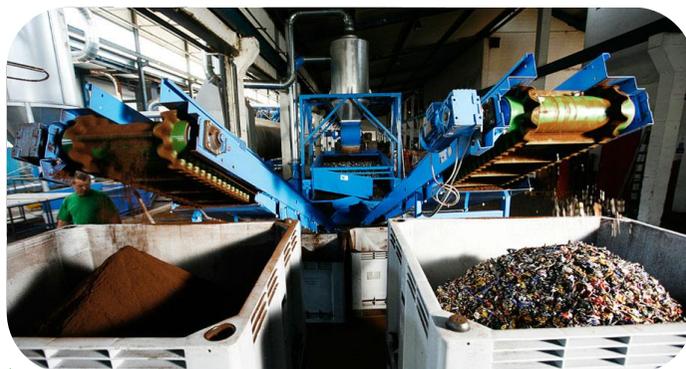
Le verre est ensuite broyé sous forme de calcin par notre partenaire local afin d'être directement acheminé sur les sites de nos partenaires industriels verriers.



Le calcin est mis en fusion afin d'être coulé et modelé par soufflage pour donner vie à de nouveaux objets en verre.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos capsules Nespresso  avec
Eco-Action-Plus

« Tous les composants de la capsule sont recyclables, l'emballage mais aussi le marc de café. On les sépare avant de les traiter. Le marc de café sert de fertilisant naturel ou de combustible de chauffage et l'aluminium est refondu pour donner naissance à de nouvelles capsules »



Les capsules Nespresso sont collectées et stockées par Eco-Action-Plus.

Les capsules sont acheminées en centre de traitement pour être broyées. Les différents matériaux sont ensuite triés. L'aluminium recyclable à l'infini d'un côté et le marc de café de l'autre.

L'aluminium broyé est réinjecté dans le circuit de production de capsules en accord avec Nespresso, et le marc de café acheminé vers des centres agricoles ou des chaufferies.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos déchets d'éléments d'ameublement avec Eco-Action-Plus

« Dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs, ces derniers doivent prendre en charge l'élimination des mobiliers techniques et des bureaux usagés »



Le mobilier usagé est collecté, stocké et trié par Eco-Action-Plus. Le mobilier en bon état contribue à l'alimentation du circuit de l'économie sociale et solidaire en vue d'une réutilisation.

Le mobilier usagé est acheminé chez notre partenaire afin d'être démantelé et trié par typologie de matériaux avant d'être réutilisé ou broyé.

Les matériaux recyclables sont réintroduits dans le cycle de production industrielle comme matière première secondaire et les autres matériaux feront du combustible pour valorisation énergétique.

La traçabilité des déchets : la filière de traitement que suivent vos DIB avec Eco-Action-Plus

« Ici le terme de DIB englobe tous les déchets non dangereux souillés, difficilement recyclables, ou en mélange ayant déjà subi un tri en amont. Il est important de trier car sinon vous augmentez le volume de DIB généré et vous augmentez donc les coûts inhérents à leurs traitements. On mettant en place un système de tri on peut considérablement réduire le volume de DIB généré (on peut enlever le papier et les bouteilles en plastique des ordures ménagères par exemple) »



Les déchets industriels banals sont collectés par Eco-Action-Plus et sont stockés sur site.

Ces flux sont acheminés au centre de tri haute performance de notre partenaire afin d'en extraire les matières recyclables (par tris optiques et magnétiques) et d'en broyer les matières non recyclables.

La matière finement broyée constitue le CSR (combustible solide de récupération) qui au lieu d'être enfoui sert de combustible pour alimenter des chaufferies industrielles ; remplaçant ainsi l'utilisation d'énergies fossiles – c'est la valorisation énergétique.